

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020 A 18H30

Effectif légal : 11

Membres en exercice : 11

Date de convocation : 28/08/2020

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : STEFANINI-MEYRIGNAC Odile

SIGNATURE DU TABLEAU DE PRESENCE

Présents : Christian PAIR, Cédric BOS, Claude LE ROUX, Emmanuel LISSAJOUX, Romain MARCAUD, Michel MARTINIE, Pierre MICHEL, Aurélie MONS, Odile STEFANINI-MEYRIGNAC, Hermine VITRAC.

Absents :

Représentés : Monique BETAILLE, pouvoir donné à Hermine VITRAC

Ordre du jour :

- 1) Demande de subvention dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local concernant des travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Laborie.
 - 2) Demande de subvention dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local concernant des travaux de sécurisation du réseau d'alimentation en eau potable.
 - 3) Demande de subvention dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local concernant des travaux de rénovation énergétique du logement communal droit au-dessus de la mairie.
 - 4) Questions diverses.
-

En préambule, Monsieur le maire explique que le point 3 ne sera pas examiné dans la mesure où le dossier ne semble pas éligible à la dotation de soutien à l'investissement local.

Présentation est faite du dispositif du DSIL-part exceptionnelle par Madame STEFANINI-MEYRIGNAC, du type de projets qui peuvent être soutenus et des contraintes que cela implique. Madame STEFANINI-MEYRIGNAC évoque les travaux de l'Eglise, indiquant que ceux-ci pourront faire l'objet d'un dossier l'an prochain, la municipalité s'étant rapproché de la personne en charge du patrimoine au conseil départemental.

2020-061 / DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL CONCERNANT DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION DE LABORIE

Monsieur le maire présente le dossier concernant la réhabilitation de la station de Laborie. Il s'agit d'une petite station ayant une capacité de 10 EQH (équivalent habitant).

La synthèse de la visite du service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration (SATESE) insiste sur la nécessité de prévoir une réhabilitation de façon rapide, la totalité des regards de bouclage des tranchées d'épandage sont en charge et on peut noter une résurgence d'effluent au niveau du regard situé à l'extrémité de l'épandage. A noter que la station est toute proche d'habitations. L'objectif est donc de réhabiliter cette station.

Afin de mettre en œuvre ces travaux, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière au titre de la DSIL (part exceptionnelle).

Le plan de financement proposé est le suivant:

Sources	Montant	Taux
Fonds propres	3 764.60€	70%
DSIL	1 613.40€	30%
Total HT	5 378,00€	100%

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **approuve** le projet de réhabilitation de la station d'épuration de Laborie pour un coût estimé de 5378,00 € HT ;
- **sollicite** les services de l'Etat pour l'attribution d'une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)-part exceptionnelle ;
- **approuve** le plan de financement tel que détaillé ci-dessus ;
- **charge** le maire d'effectuer toutes les démarches et de signer tous les documents nécessaires.

2020-062 / DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL CONCERNANT DES TRAVAUX DE SECURISATION/MODERNISATION DU RESEAU D'EAU POTABLE

Monsieur le Maire donne la parole à Michel MARTINIE, délégué à la restructuration du réseau, qui présente les caractéristiques du réseau, le point de la situation suite à la campagne estivale 2020 d'enregistrement des données ainsi que les nécessaires travaux à envisager.

Le programme des travaux s'inscrit dans une double préoccupation à savoir celle de la transition écologique et celle de la résilience sanitaire avec la fourniture d'une eau de qualité correctement chlorée.

Compte tenu des caractéristiques du réseau, il s'agit de sécuriser le réseau avec la mise en place d'un système de gestion informatisé de télésurveillance et de télégestion et d'améliorer la qualité de l'eau avec la mise en place de chlorateurs, réagissant au débit d'eau. Il s'agit enfin de faciliter le travail du personnel par remplacement des capots fontes de plus de 100kg par des capots inox.

Afin de mettre en œuvre ces travaux, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DSIL (part exceptionnelle).

Le plan de financement proposé est le suivant :

Sources	Montant	Taux
Fonds propres	45 470.95€	70%
DSIL	19 487.55€	30%
Total HT	64 958.50€	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **approuve** le projet de sécurisation et de modernisation du réseau d'alimentation en eau potable de la commune ;

- **sollicite** les services de l'Etat pour l'attribution d'une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)-part exceptionnelle ;
- **approuve** le plan de financement tel que détaillé ci-dessus ;
- **charge** le maire d'effectuer toutes les démarches et de signer tous les documents nécessaires.

Aucune question diverse

Fin de séance à 20h00